

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT SILVAIN BELLEGARDE

DELIBERATION N° 18092026-16
Portant sur une décision modificative pour achat du défibrillateur

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame ALOUCHY Michèle, Maire.

Date de convocation : 10 septembre 2026

Etaient présents : *(par ordre de mandat puis par ordre alphabétique)* : Mme ALOUCHY Michèle - Mme PEYNOT Delphine - M. BERTRAND Jean-Marie – Mme GUESTIN Ingrid - M BOUDARD Philippe — Mme GALLAND DESMICHEL Françoise — M PALAYER Julien — Mme PROUST Laurence

Excusés : M BOURDERY Alexandre

Excusés avec procuration : Mme LAURENSEN Nadège à Mme GUESTIN Ingrid
M SONDAGH Boris à Mme PROUST Laurence

Mme PEYNOT Delphine est désignée comme Secrétaire de séance

Membre	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	8	2	10	10	10	0

Objet : Décision Modificatives n°6 Achat défibrillateur

Madame la Maire informe du besoin de virement de crédits pour honorer le paiement de l'achat du défibrillateur auprès de Sauvie.

Dépenses d'investissement : Article 2151 op120 : 1738.80 €

Dépenses investissement : Article 2188 : 1738.80 €

Et en conséquence, et après délibération, le Conseil Municipal autorise la Maire à effectuer toutes les démarches budgétaires nécessaire au virement des crédits.

Transmis le 21/09/2026

Affichée le 21/09/2026

Le 18/09/2026

**Le Maire,
Michèle ALOUCHY**


